

Réseau La Tribu

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Membres

10 membres : Théâtre de Grasse, PôleJeunePublic (Le-Revest-les-Eaux), Théâtre Durance (Château-Arnoux/Saint-Auban), régie Scènes et Cinés territoire Istres Ouest Provence (Cornillon Confoux, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Miramas, Port-Saint-Louis-du-Rhône), théâtre du Briançonnais, théâtre Massalia (Marseille), régie Forum (Fréjus-St-Rahaël), le Carré (Ste-Maxime), Théâtres en Dracénie (Draguignan), Théâtre du Jeu de Paume (Aix-en-Provence).

Représentant :

Elodie Presles / Théâtre Durance
Laisney Patrice (président) / PJP

Historique/caractéristiques

Création le 21 juin 2013

Accompagnement de deux créations jeune public par an (3 exceptionnellement en 2014), soit depuis la création du réseau 10 projets soutenus.

Objectifs généraux

Associer des opérateurs culturels de la région PACA, travaillant en réseau au développement de la création jeune public dans tous les champs artistiques et constituant un pôle régional de production et un collectif de compétences actives et plurielles. Espace de circulation des idées et d'informations, d'échanges et de débats. Propose et met en œuvre des diffusions, développe des actions culturelles avec les différents adhérents. A cet effet rassemble et mutualise des moyens financiers, techniques et logistiques provenant notamment de ses membres.

Fonctionnement

2 projets accompagnés chaque année. La plupart des projets sont apportés par les membres du réseau, mais il existe également un appel à projet national. Le réseau est attentif à la création régionale, sans en faire une obligation.

Montant des coproductions

Chaque membre apporte au minimum 2.500€ de coproduction, le réseau y contribue également à hauteur de 2.500€. Les membres fondateurs accompagnent les deux projets. Chaque création retenue bénéficie d'un soutien pouvant aller de 12.500 à plus de 20.000€.

Soutiens complémentaires et accueil des tutelles

Aide de la DRAC dans le cadre de la Belle Saison en 2016 et du Conseil régional PACA depuis deux ans.

Gestion du fond mutualisé

La gestion est portée par le Pôle Jeune Public, qui à la Présidence du réseau. 10% du budget de l'association sont reversés au PJP pour la gestion et l'administration du réseau.

Pilotage

Collégial. 1 membre = 1 voix, quel que soit la taille de la structure ou le nombre de ses salles. Un référent est nommé par projet pour suivre l'évolution de la création et faire partager toutes les informations aux autres membres du réseau.

Critères d'éligibilité

Création l'année scolaire suivant l'appel à projet (saisonnalité).

Droits de suite

Non

Limites

Période de candidature pour les compagnies

Date limite de dépôt des dossiers fin avril. Présélection en mai. Rencontre des compagnies en juillet à Avignon. Choix définitif des deux projets en septembre.

Projets soutenus les 3 dernières années

2014 : "Le Bestiaire allumé" - Cie Arketal, "L'histoire du radeau de la Méduse" - Groupe Maritime de Théâtre et "(en)quête de notre enfance, opus 1" compagnie d'à côté et collectif I am a bird ///
2015 : "Rock'n Chair" - Compagnie F et "La Nuit où le jour s'est levé" - Théâtre du Phare /// 2016 : "Envol" et "D'un battement d'Aile" - cie Artefact et "Le nouveau Monde" - Cie Attention Fragile